



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation du statut des AESH

Question écrite n° 44431

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la nécessaire revalorisation du statut des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). En effet, alors que leur rôle est tout à fait essentiel pour favoriser l'autonomie des élèves en situation de handicap, les AESH ont un statut très précaire, avec trop souvent des temps partiels imposés, des salaires insuffisants et des carrières qui n'évoluent pas. Ce manque d'attractivité induit des difficultés de recrutement très pénalisantes pour les élèves et un sentiment d'abandon chez ces professionnels dévoués dont la présence est indispensable auprès des enfants. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'il compte mettre en place pour reconnaître leur fonction comme un véritable métier valorisé, rémunéré à sa juste valeur et avec des perspectives.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44431

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2022](#), page 1100

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)